

PROFIL DE BAINADE – Lac de Champos – Charmes sur l'Herbasse (26)

CARACTERISTIQUES DE LA BAINADE

Administratif :

- Etat : France
- Département : Drôme
- Commune : Charmes sur l'Herbasse
- Nom : Plan d'eau – Lac de Champos
- Type : Eau douce

Gestion et entretien du plan d'eau :

ARCHE AGGLO

BP 2 - Lac de Champos
Tel : 04 75 45 17 81

Surveillance de la qualité des eaux :

ARS - Délégation territoriale du département de la Drôme

13 Avenue Maurice Faure
26 000 VALENCE
Tel : 04 72 34 74 00

Géométrie de la zone de baignade :

- Surface du plan d'eau dédiée à la baignade : 1,5 ha
- zone surveillée** : secteur « Champos - Herbasse »
- Nature de la plage : surface enherbée et sable (apport anthropique)
- zone non surveillée** : secteur « Champos - Sources »
- Nature de la plage : surface enherbée et galets

- Profondeur : de 0 à 3 m
- Volume en eau (baignade) : environ 17 500 m³
- Alimentation en eau : **Prise d'eau sur l'Herbasse + Sources**

Equipement - Ouverture - Fréquentation

- Poste de secours : OUI
- Horaires d'ouvertures : variables (généralement 9h – 19h00 en pleine saison)
- Sanitaires : OUI - Douches : OUI
- Panneau affichage : OUI (réglementation et résultats qualité des eaux)
- Date d'ouverture de la baignade : **Fin Mai – Fin Septembre**

QUALITE DES EAUX

Historique de la qualité des eaux

2017 2018 2019 2020 2021



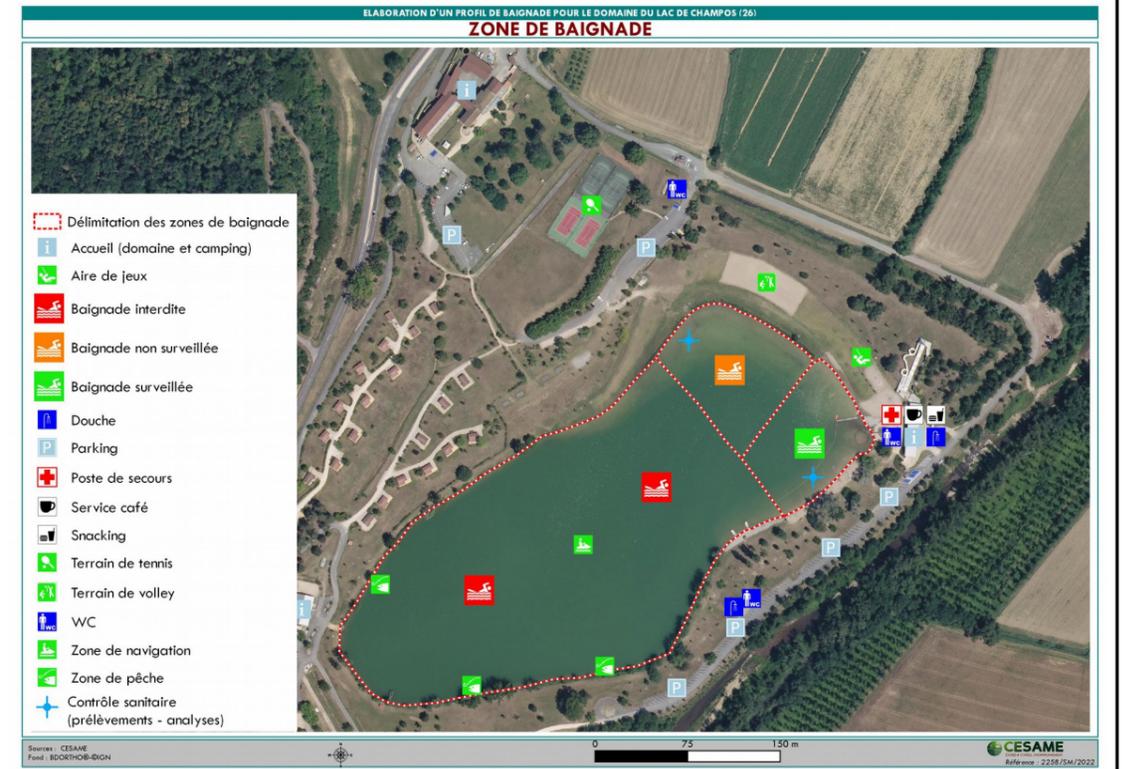
Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

- ★★★★★ Excellent
- ★★★★ Bon
- ★★★ Suffisant
- ★★ Insuffisant
- ★ Insuffisamment de prélèvements
- Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible
- Non suivi

Episodes de pollution des eaux constatés ces cinq dernières années ayant entraîné une fermeture temporaire

Un épisode constaté (3 Juillet 2018)

Remarque : dégradation non expliquée (contexte climatologique et hydrologique stable).



CARTES DE LA ZONE D'ETUDE

INVENTAIRE DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Type	Risque de dégradation, de la qualité des eaux de baignade (1 à 4)	Gestion préventive	Plan d'action
Dysfonctionnement sur réseau d'assainissement collectif (postes de refoulement de MARGÈS, LES FALQUETS, LE CABARET NEUF).	4 : Très fort à fort	Mise en place d'un protocole d'alerte en cas d'incident (lien entre le service « assainissement » et le service « tourisme » de ARCHE AGGLO).	Surveillance et entretien des équipements électromécaniques.
Surfréquentation de la zone de baignade (> 400 personnes dans l'eau en instantané dans la zone surveillée).	3 : Fort à moyen	Améliorer la répartition des baigneurs entre « baignade surveillée » et « baignade non surveillée ».	Augmentation de la superficie de la baignade surveillée.
Epannage agricole d'effluents organiques (fumier - lisier) avec facteurs aggravants (proximité réseau hydrographique - conditions pluvieuses).	3 : Fort à moyen	Fermeture de la prise d'eau sur l'Herbasse en conditions pluvieuses.	Sensibilisation des agriculteurs. Respect des prescriptions « zones vulnérables nitrates ».
Précipitations pendant la saison balnéaire avec apports d'eaux pluviales et ruissellements directs dans l'Herbasse (lessivages agricoles et urbains, activation des déversoirs d'orage sur réseau d'assainissement, lessivages ANC).	2 : Moyen à faible	Fermeture de la prise d'eau sur l'Herbasse en conditions pluvieuses.	-
Fréquentation importante de l'avifaune.	2 : Moyen à faible	Surveillance des populations présentes.	Effarouchement en cas d'installation sur le plan d'eau d'une colonie dépassant la centaine d'individus.
Accident routier (avec déversement en période pluvieuse vers l'Herbasse).	2 : Moyen à faible	-	Réseau d'alerte (Commune - SDIS - CD26 – Gendarmerie).
Développement de cyanobactéries.	1 : Faible à nul	-	-
Rejet par temps sec en lien avec l'assainissement (STEU ou ANC).	1 : Faible à nul	-	-
Rejet industriel.	1 : Faible à nul	-	-
Pâturage et abreuvement du bétail dans les cours d'eau avec déjections possibles.	1 : Faible à nul	-	-

